

Saint-Philippe-de-Néri

Plan de développement

Comité de développement et Municipalité



2010-2015

Sources

Statistique Canada, profil communauté, gouvernement du Canada, 2006 – 2001.

Recensement de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, bureau municipal de Saint-Philippe-de-Néri, été 2009.

Plan stratégique du Kamouraska 2009-2014, CLD et MRC de Kamouraska, avril 2009.

Profil municipal de Saint-Philippe-de-Néri, SADC du Kamouraska, automne 2009.

Fabrique de Saint-Philippe-de-Néri, hiver 2010.

Portrait de la clientèle en périnatalité, Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, 2003 à 2009

Table des matières

❖ Sources	p.2
❖ Table des matières	p.3
❖ Mot du maire	p.4
❖ Mot de la présidente du Comité de développement	p.5
❖ Vision de la municipalité	p.6
❖ Portrait de la municipalité	p.7-17
❖ Bilan du plan de développement 2003-2006	p.18
❖ Forces, faiblesses, menaces et opportunités	p.19
❖ Objectifs du plan de développement 2010-2015	p.20
❖ Plan d'action, volet <i>économie</i>	p.21
❖ Plan d'action, volet <i>social</i>	p.22-23
❖ Plan d'action, volet <i>environnement</i>	p.24
❖ Remerciements	p.25

Mot du maire

Chères philippéennes, chers philippéens,

Au nom du conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri, c'est avec une grande fierté que je me joins au Comité de développement pour vous présenter le plan de développement 2010-2015. Comme vous pourrez le remarquer dans les pages suivantes, l'objectif de ce plan de travail est de vous offrir un milieu de vie où la communauté est unie et où il fait bon vivre.

Afin de bien répondre à vos besoins, les membres du Comité de développement et les élus municipaux ont pris le temps de vous écouter et de vous consulter au cours des années 2009 et 2010. Vos idées et vos projets ont nourri la vision et le plan d'action. Un élément important pour le bien être de notre communauté est ressorti lors des discussions : une meilleure concertation entre les organismes, les entreprises et les élus municipaux. Cet objectif n'est pas sans rappeler la devise de Saint-Philippe-de-Néri: « Unis nous grandirons ».

Le conseil municipal tient à remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont participé aux consultations publiques. Sans votre implication, nous ne pourrions vous présenter le Plan de développement 2010-2015. Aussi, nous comptons sur votre collaboration pour en assurer la réalisation. Notre priorité est de répondre à vos besoins et à vos attentes.

Bonne lecture!

Gilles Lévesque, maire de Saint-Philippe-de-Néri

Mot de la présidente

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le Plan de développement de Saint-Philippe-de-Néri au nom des membres du Comité de développement et en mon nom personnel.

Ce document est le fruit de plusieurs mois de travail du Comité de développement en partenariat avec le Conseil municipal, des organismes publics, privés et communautaires et toute la population de la municipalité.

Le plan de développement se veut un outil pour aider les élu(e)s dans leurs orientations et dans leurs prises de décisions pour les cinq prochaines années. Il reflète les besoins, idées et attentes émis par vous lors de diverses consultations et/ou rencontres.

Ce document contient la vision de la municipalité et du Comité de développement, nos objectifs, notre plan d'action avec nos priorités ainsi que les moyens et les échéanciers pour leurs réalisations.

En identifiant au maximum nos forces et nos opportunités, nous avons su concevoir un plan de développement réaliste et réalisable, un plan durable et rassembleur avec des défis intéressants pour les années à venir.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce plan.

Lise Viens,
Présidente
Comité du développement

N'oublions pas : ***l'effort du passé a construit l'avenir.***

Vision

Saint-Philippe-de-Néri en 2020

En 2020, Saint-Philippe-de-Néri est reconnu comme une municipalité attrayante pour les entrepreneurs, les travailleurs et les familles et offre des conditions avantageuses pour attirer et retenir les entreprises sur son territoire. La main-d'œuvre s'enracine à ce milieu de vie puisque des années de concertation ont permis de mener avec succès des mesures à l'égard des familles, des jeunes et des aînés. Pour répondre aux besoins de ses citoyens, la municipalité a tissé des liens durables avec des partenaires locaux et régionaux. Le dynamisme et la beauté du village sont cités en exemple et font la fierté de la population grâce à une préoccupation locale pour assurer une bonne qualité de vie dans un environnement sain.

Portrait de la municipalité

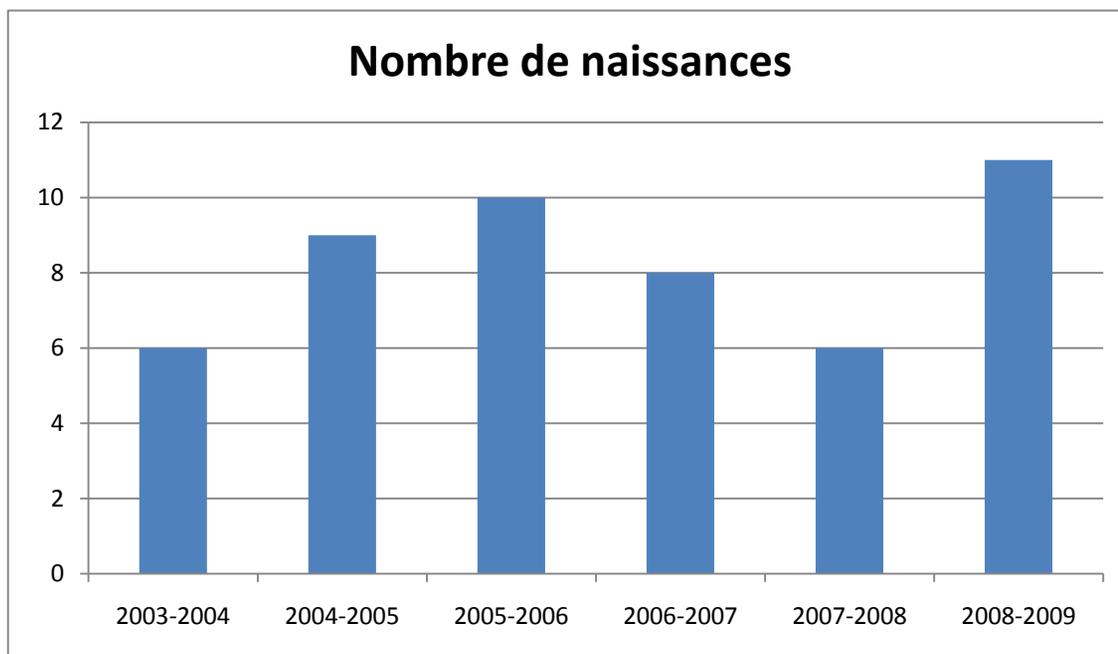
Données et statistiques

Volet Social

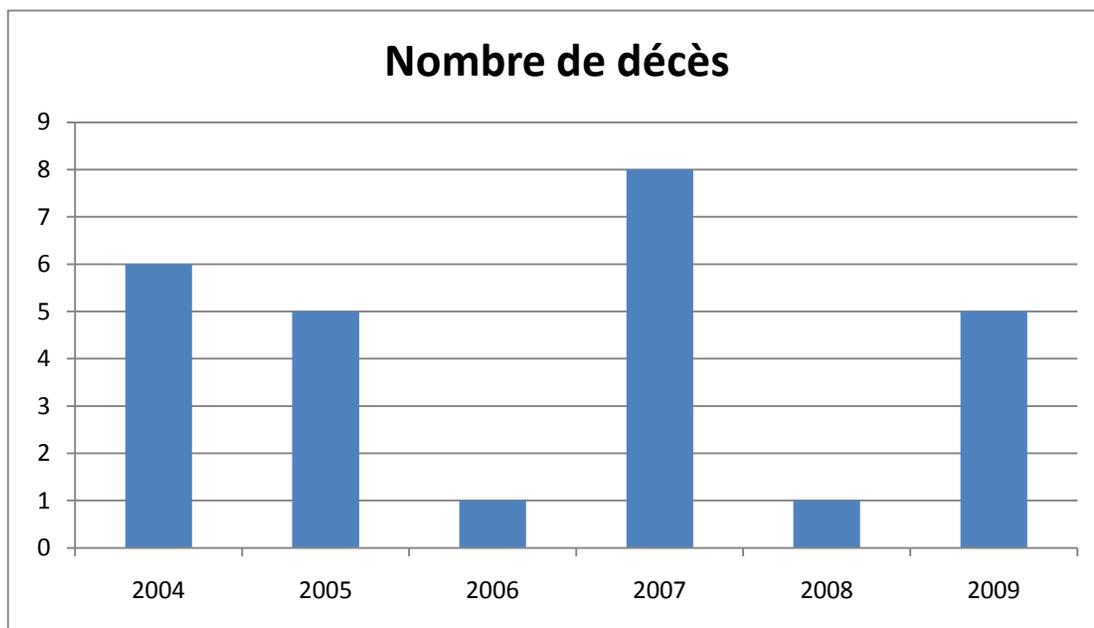
1. Population et démographie

Comme bien des municipalités au Québec, la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri connaît une baisse démographique. La municipalité recense présentement 876 philippéens et philippéennes. En 1996, selon *Statistique Canada*, la population de Saint-Philippe-de-Néri était de 967 habitants. Près de 100 personnes ont donc quitté la paroisse depuis. On remarque, entre autres, un départ en grand nombre des personnes âgées entre 20 et 24 ans. Entre 2001 et 2006, ce groupe d'âge a diminué de 33%. De plus, on peut constater un vieillissement de la population; la population de 65 ans et plus représente 15,7% en 2006 contre 15% en 2001. À l'inverse, la part des jeunes dans la municipalité diminue, le pourcentage de la population âgée de moins de 25 ans atteignait 29,8% en 2001 contre 27% en 2006. Aujourd'hui, la moyenne d'âge de la population est de 42,25 ans. Par contre, depuis quelques années, on peut remarquer que le taux de naissance a quelque peu augmenté. Les deux tableaux suivants démontrent le nombre de naissances et le nombre de décès qu'il y a eu depuis cinq ans.

Dans un autre ordre d'idées, le revenu médian des ménages était de 46 889\$ en 2006 et de 43 310\$ en 2001.



* Les naissances sont comptabilisées du 31 mars au 1^{er} avril.



* Les décès sont comptabilisés du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Logement

Comme la valeur des propriétés est moins élevée, moyenne de 80 290\$ en 2006, il est plus facile pour les jeunes familles de s'acheter une propriété à Saint-Philippe-de-Néri que dans plusieurs autres municipalités du Kamouraska. Quelques terrains au centre du village sont aussi disponibles pour la construction de résidences. Présentement, le nombre total de logements privés est de 365. De ce nombre, 345 logements ont été construits avant 1986 et 20 entre 1986 et 2006. Le nombre de logements possédés est de 245 et le nombre de logements loués est de 120. Il est important de noter que le paiement mensuel brut moyen pour les logements loués est de 358 \$ en 2006 comparativement à 478 \$ en 2001, toujours selon les données de Statistique Canada. La municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a aussi un HLM qui contient 13 logements, tous occupés.

3. Santé

Saint-Philippe-de-Néri est situé à proximité des villes de La Pocatière et de Rivière-du-Loup. De ce fait, la population peut donc profiter des services hospitaliers de ces deux villes. Aussi, la population a accès aux ressources du Centre de santé et de services sociaux Kamouraska. Finalement, l'Accueil des aînés et résidence intermédiaire accréditée compte 9 chambres en tout, c'est-à-dire 6 chambres en ressources intermédiaires et 3 chambres privées.

4. Équipements et infrastructures

Le système d'aqueduc et d'égouts ainsi que la voirie sont en très bon état. La population bénéficie d'une eau de qualité supérieure. Également, la salle communautaire peut contenir jusqu'à 240 personnes. Il est aussi possible de louer la salle du Club de ski de fond. La municipalité est maintenant propriétaire du presbytère. Le presbytère gardera d'une part sa fonction religieuse (certains locaux seront réservés à la Fabrique) et, d'autre part, il deviendra la *Maison de la Culture Léo-Leclerc* dans laquelle sera relocalisée la bibliothèque. Il y aura possibilité d'une salle réservée à diverses expositions. En faisant l'acquisition de cette bâtisse, la municipalité accroît le nombre de locaux disponibles à la population. Pour ajouter à cela, le Comité des loisirs détient un local récréatif que la communauté peut utiliser. Finalement, la population a accès à Internet haute vitesse.

5. Loisirs

Le Comité des loisirs met à la disposition de la population une patinoire asphaltée (utilisée en toute saison), un anneau de glace lors de la saison hivernale, un local récréatif, un camp de jour lors de la saison estivale, un terrain de balle et un terrain de tennis (balle au mur). Aussi, le Club de ski de fond entretient les pistes de ski de fond, de raquettes, de randonnée pédestre ainsi qu'une glissade à chaque hiver. Un sentier est aussi disponible aux amateurs de VTT/VHR. Puis, différents comités et organismes proposent de façon ponctuelle diverses activités. Par exemple, la Troupe de théâtre présente régulièrement des spectacles et le Club des 50 ans et plus organise, de septembre à mai, un dîner mensuel où toute la population est invitée. Le Club des 50 ans et plus organise aussi une soirée dansante à chaque dernier vendredi du mois.

6. Culture et patrimoine

Comme il est mentionné un peu plus haut, la bibliothèque sera relocalisée dans la *Maison de la Culture Léo-Leclerc* où il y aura possibilité d'une salle d'exposition. Cette maison pourrait jouer un rôle prédominant dans le développement culturel, ce qui rendrait la municipalité encore plus attractive. De plus, la Troupe de théâtre du village organise un spectacle au deux ans.



7. Solidarité

La municipalité de Saint-Philippe-de-Néri compte 17 organismes et comités œuvrant dans différents domaines :

1. Club des 50 ans et plus, *social*;
2. Comité des Loisirs Thiboutot inc., *sports et loisirs*;
3. Club de ski de fond Bonne Entente, *sports et plein air*;
4. Centre Internet Les Copains, *informatique*;
5. Journal municipal L'Écho des Beaux-Biens, *information*;
6. Troupe du village, *théâtre et chant*;
7. Bibliothèque municipale, *lecture*;
8. Comité d'embellissement, *horticulture*;
9. Garde paroissiale;
10. Pompiers, *sécurité publique*;
11. Fabrique, *gestion patrimoine religieux*;
12. Chorale de l'église, *chant*;
13. Comité le Partage, *entraide*;
14. Comité de développement, *développement économique, social, durable et environnemental*;
15. Pastorale, *organisme religieux*;
16. Conseil d'administration de l'HLM, *habitation*;

17. Club Lions, *organisme d'entraide*.

Volet économique

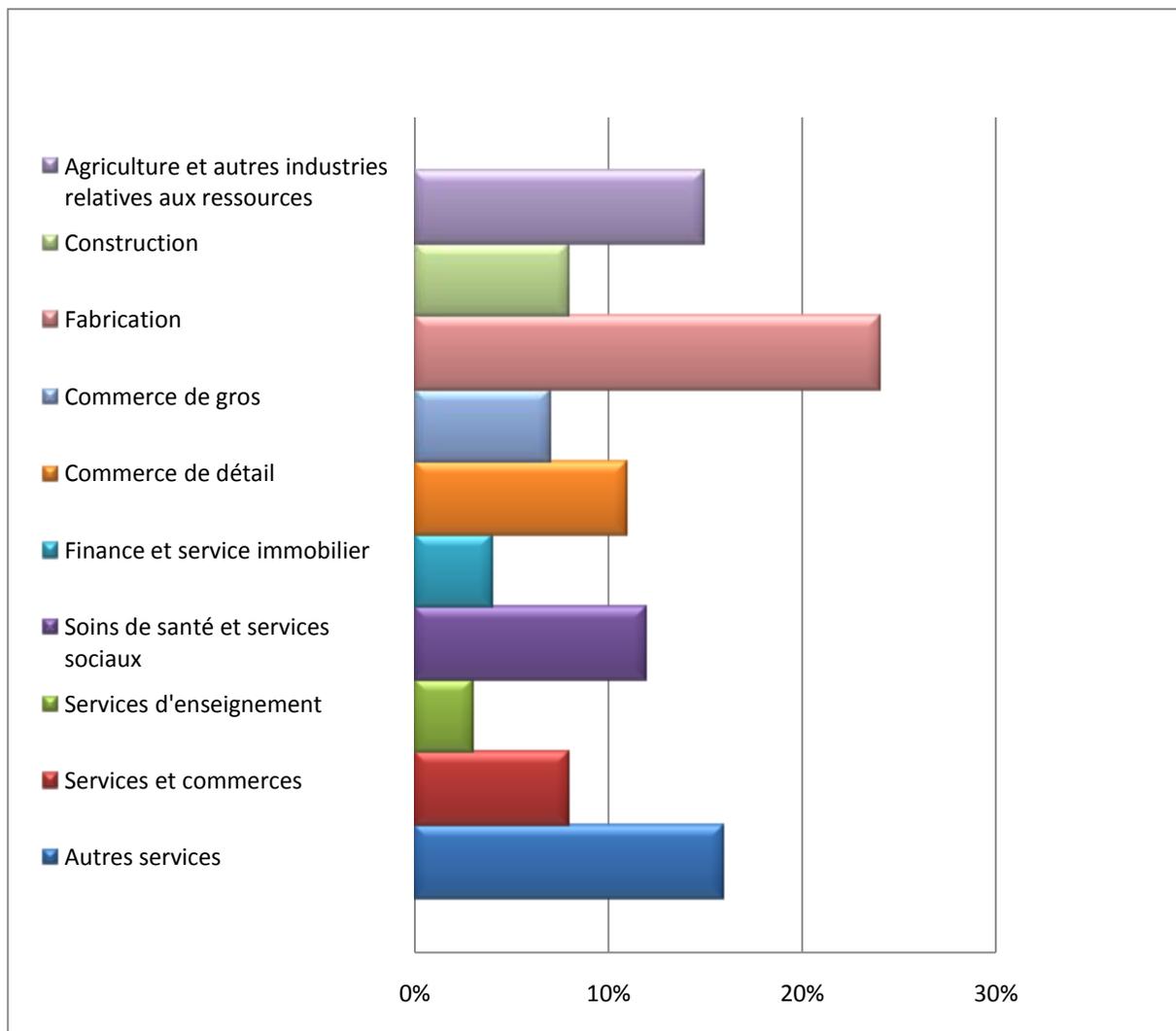
1. Marché du travail et conjoncture économique

La municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, proportionnellement au nombre de citoyens qui y habitent, compte plusieurs entreprises. On dénombre en tout 48 entreprises, dont 16 de 4 employés et moins. Aussi, 29% des philippéens travaillent dans leur municipalité. De plus, pour la plupart des employeurs, le recrutement se fait assez facilement et il y a une bonne stabilité d'emploi. Vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises, services publics, commerces, professionnels et entreprises agricoles de la municipalité.

1. Salon de coiffure Les ciseaux de la montagne, *coiffure*;
2. Coiffure mode Elle et lui, *coiffure*;
3. Salon de coiffure Marlène, *coiffure*;
4. Transport Vital Michaud, *transport général et déménagement*;
5. Transport Maricar, *transport général*;
6. Petro-Canada, *dépanneur et poste à essence*;
7. Garage Rosaire Anctil, *peinture et débosselage*;
8. Garage Roland Lévesque, *mécanique générale*;
9. Excavation Patrick Bérubé, *excavation*;
10. Excavation et drainage agricole Claude Dionne, *excavation et drainage*;
11. Équipement Richard D'Anjou, *vente d'équipements agricoles*;
12. Transpro BSL, *compagnie de transport*;
13. Automobile Christian Dionne, *vente et réparation*;
14. Centre de services St-Philippe, *réparation de camion*;
15. Distribution C.D., *vente pièces industrielles*;
16. Déneigement Jacques Michaud, *service de déneigement*;
17. Atelier G.L., *ébénisterie*;
18. G. Lemieux, *fabrication de meubles*;
19. Les Bois Francs, *fabrication de palettes et récupération de carton et bois*;
20. Groupe Dynaco, *meunerie et engrais chimique*;
21. La Grange du Parc, *ébénisterie*;

22. Construction et ébénisterie Massé et Michaud, *ébénisterie*;
23. Restaurant La Mère Dénommée, *restauration*;
24. Boulangerie Saint-Philippe, *boulangerie*;
25. Alimentation Lucien Dubé, *épicerie*;
26. Rembourrage Denis Bérubé, *rembourrage de meuble*;
27. Friperie, *comptoir de dépannage*;
28. Hôtel Canada, *location de chambre*;
29. Me Marlène Gagnon, *notaire*;
30. Salon funéraire Viateur Gallant, *salon funéraire*;
31. Natrel Inc., *distributeur laitier*;
32. Garderie Manon Dubé, *service de garde*;
33. Garderie chez Popo, *service de garde*;
34. Garderie Annie Chamberland, *service de garde affilié à la Farandole*;
35. Garderie Sonia Boucher, *service de garde affilié à la Farandole*;
36. Accueil des Aînés, *maison pour personnes âgées*;
37. Caisse populaire Desjardins du Centre du Kamouraska, *institution financière*;
38. Postes Canada, *comptoir postal*;
39. Vente de produit Avon, *produits esthétiques*;
40. Ferme Moreau, *entreprise agricole*;
41. Ferme Daniel Raymond, *entreprise agricole*;
42. Ferme Val Brillant, *entreprise agricole*;
43. Ferme Val d'Espoir, *entreprise agricole*;
44. Ferme Claude Caron, *entreprise agricole*;
45. Ferme Joël Michaud, *entreprise agricole*;
46. Ferme Hénaldi, *entreprise agricole*;
47. Ferme Serge Chamberland, *entreprise agricole*;
48. Ferme Mathieu Perron, *entreprise agricole*;
49. Ferme du Général Carville, *entreprise agricole*;
50. Ferme Clauer, *entreprise agricole*;
51. Ferme Sylvain Blanchette, *entreprise agricole*;
52. Ferme André Caron, *entreprise agricole*;
53. Ferme Dubourg, *entreprise agricole*;
54. Ferme Colin Pelletier, *entreprise agricole*;
55. Ferme Panie, *entreprise agricole*.

2. Répartition des emplois et des secteurs



3. Commerces et services de proximité

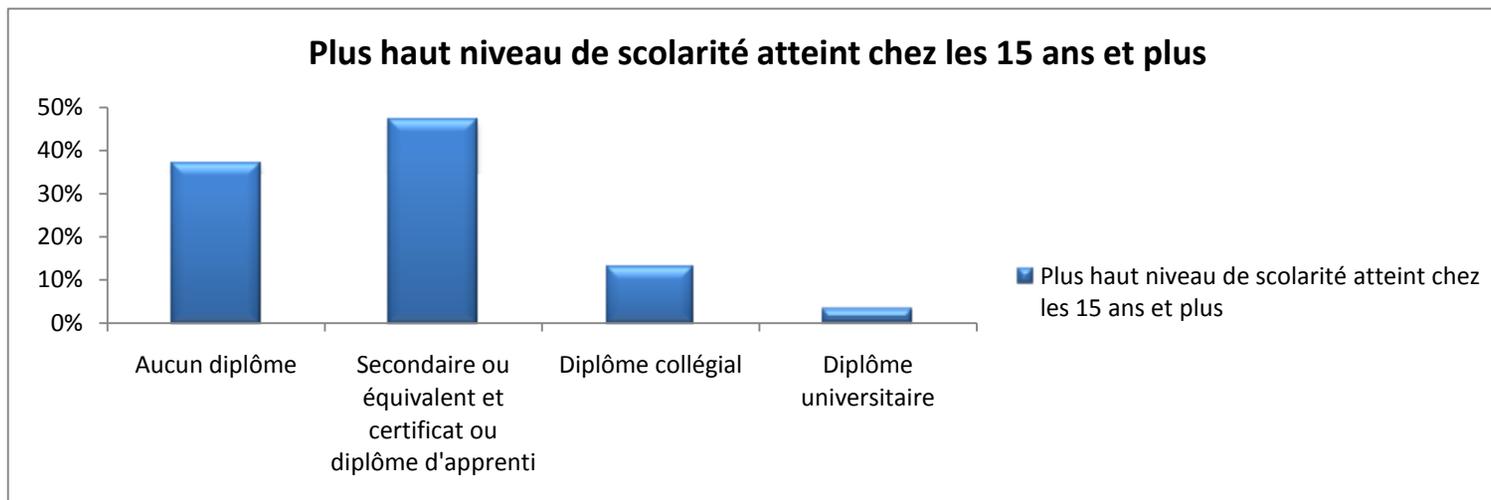
Les citoyens de Saint-Philippe-de-Néri ont accès aux services essentiels tels que l'école primaire (68 élèves en 2009-2010), le bureau de poste, la caisse populaire, trois garderies accréditées, deux dépanneurs, un poste à essence, un service d'entretien mécanique et un restaurant. Ces services sont des atouts pour la municipalité.



4. Agriculture

Le nombre d'emploi à Saint-Philippe-de-Néri dans le domaine de l'agriculture totalise 15% de la totalité des emplois. D'ailleurs, on dénombre en tout 15 entreprises agricoles dans la municipalité. La superficie totale du territoire agricole de la municipalité est de 31,8 km². Le territoire agricole représente donc 96 % de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri.

5. Formation



Il est important de noter que le taux de personnes n'ayant aucun diplôme à Saint-Philippe-de-Néri, 37%, est plus élevé que celui de la MRC du Kamouraska qui est de 32%.

6. Chômage et population active

La population de 15 ans et plus totalise 725 personnes. De ce nombre, on recense 360 personnes, de 15 ans et plus, actives occupées. Le taux d'activité est donc de 51%. Pour sa part, le taux de chômage atteint 2,7%.

Volet environnement

1. Situation géographique et milieu physique

Saint-Philippe-de-Néri est l'une des plus petites municipalités (en superficie) du Kamouraska, elle s'étend sur 33,08 km². La municipalité, formée en grande partie de plaine agricole, est parsemée de crans rocheux. Comme la municipalité a un grand territoire zoné agricole (96 % de la superficie totale de Saint-Philippe-de-Néri), il est presque impossible de loger une maison à l'extérieur du village. Aussi, la municipalité compte 10 cours d'eau, dont le cours d'eau du Cimetière et le cours d'eau Rémi-Chamberland, soit les deux principaux cours d'eau. Il est aussi important de noter que le territoire est bien occupé. De plus, l'un des avantages de Saint-Philippe-de-Néri est que les citoyens ont un accès direct à la route 230, la route 287 et l'autoroute 20. La situation centrale de la municipalité par rapport à l'arrondissement Mont-Carmel, Saint-Denis, Saint-Pacôme et Saint-Pascal est un atout.

2. Ressources naturelles

La carrière d'un particulier est présentement exploitée au nord-ouest de la municipalité. Cette carrière ne fait pas l'unanimité dans la population philippéenne, car plusieurs déplorent le changement apporté au paysage.

3. Paysage

Du village de Saint-Philippe-de-Néri, une vue panoramique sur la Côte-Nord et le village de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie s'offre à la population. Des sentiers du Club de ski de fond, les amateurs de plein air peuvent admirer le paysage de la Côte-Nord, du village de Saint-Denis et du village de Mont-Carmel.

4. Gestion des déchets

La municipalité fait la collecte des déchets et de la récupération, en alternance à chaque semaine. Ces rebuts sont présentement acheminés à Rivière-du-Loup, comme de nombreuses municipalités de la MRC le font, elles aussi.

5. Énergie

La principale desserte énergétique est assurée par le réseau électrique d'Hydro-Québec, lequel répond aux exigences des consommateurs résidents et manufacturiers. Il n'y a pas pour l'instant un accès au gaz naturel et on ne retrouve pas non plus de conduite de combustible fossile. L'énergie éolienne, même si on en a discuté au niveau régional, ne sera pas disponible à court terme.

En matière d'innovation dans l'utilisation des nouvelles énergies, notons que le Groupe DYNACO vient de lancer une unité de production de vapeur, à partir de biomasse, et l'utilise dans ses opérations à sa meunerie.

6. Transport et communications

Comme il est mentionné un peu plus haut, on a accès directement à l'autoroute 20, à la route 230 ainsi qu'à la route 287. Éventuellement, il y aura une piste cyclable sur la route 230 entre Saint-Philippe-de-Néri et Saint-Pascal (accotement asphalté). Cette piste sera intégrée à une nouvelle boucle pour le bénéfice des adeptes du vélo et pour améliorer l'offre touristique. La municipalité, l'école et la bibliothèque ont accès à la fibre optique. Éventuellement, *la Maison de la Culture Léo-Leclerc* sera desservie par la fibre optique.

Bilan du plan de développement 2003-2006

Lors de la réalisation du plan de développement 2003-2006, des forces, faiblesses, menaces et opportunités (FFMO) du milieu ont été ciblées. Sans reprendre toutes les FFMO de Saint-Philippe-de-Néri, il est tout de même intéressant de rappeler celles qui ont été considérées comme dominantes. On retrouve comme forces : la présence de services municipaux de qualité, la présence d'industries et d'emplois sur le territoire municipal et la présence d'une école primaire. Pour ce qui est des faiblesses, on constate qu'il y a peu de terrains résidentiels disponibles en dehors du village. Deux menaces dominantes du territoire avaient été ciblées : le pouvoir attractif de Rivière-du-Loup et l'exode de la population. Enfin, voici les opportunités visées dans le dernier plan de développement : la possibilité de sous-traitance en lien avec l'industrie de meuble (infrastructures et expertises) et la demande des jeunes d'obtenir des services supplémentaires et à s'impliquer dans leur réalisation.

On constate donc, à l'époque, que les leaders du milieu devaient s'assurer que les services offerts à la population (tant sur le plan municipal que communautaire) et les infrastructures s'adaptent à l'évolution des besoins de la population. Il fallait aussi que les leaders locaux concentrent leur énergie sur l'identification et la promotion des terrains disponibles à la construction résidentielle et industrielle. L'enjeu était donc de maintenir les acquis et être en mesure de répondre adéquatement aux besoins de la population.

Lorsque l'on fait le bilan des actions réalisées du plan de développement 2003-2006, on constate que deux des huit projets retenus ont été réalisés. Tout d'abord, la municipalité a fait l'acquisition de 8 terrains pour un éventuel développement résidentiel. Ce potentiel de développement résidentiel est conditionnel à l'approbation du ministère de l'Environnement concernant les travaux de mises aux normes des ouvrages de traitements des eaux usées. Et la deuxième action réalisée, par la municipalité, fut l'acquisition du presbytère qui maintenant porte le nom de la *Maison de la Culture Léo-Leclerc*. On peut en conclure qu'il faudra intégrer davantage les organismes, les citoyens et d'autres partenaires à la réalisation du prochain plan de développement. On devra aussi identifier des actions réalisables et observables dans un temps donné. Pour ce faire, il sera important d'élaborer un plan d'action avec un échéancier réaliste, ainsi que de bien identifier les porteurs de dossiers. Finalement, le grand défi des leaders locaux sera de faire en sorte que la population de Saint-Philippe-de-Néri soit partie prenante du plan de développement 2010-2015 et de son plan d'action.

Forces – Faiblesses – Menaces – Opportunités

<p style="text-align: center;">Les forces</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Une forte présence d'entreprises.❖ L'accessibilité au réseau routier.❖ Un positionnement géographique stratégique.❖ Taux de taxes peu élevé.❖ Sentiment d'appartenance des citoyens natifs de Saint-Philippe-de-Néri.❖ Présence de plusieurs organismes actifs	<p style="text-align: center;">Les faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Absence de logement de moyen et haute gamme.❖ Peu de concertation entre les organismes locaux.❖ Peu de communication entre intervenants locaux (élus et membres des organismes) et les propriétaires d'entreprises.❖ Peu de terrains disponibles en dehors du village.
<p style="text-align: center;">Les opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Révision du schéma d'aménagement❖ Obtention de la subvention du ministère de la Famille et des Aînés pour la mise en place de la Politique Familiale et des Aînés.❖ Possibilité de projets culturels à la <i>Maison de la Culture Léo-Leclerc</i>.❖ Promouvoir les attraits de la municipalité.	<p style="text-align: center;">Les menaces</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Cohabitation résidentielle/commerciale parfois difficile.❖ Exode de la population.❖ Vieillesse de la population.❖ Manque de relève qualifié pour assurer la pérennité des entreprises et des services essentiels.

Objectifs du plan de développement 2010-2015

Volet économique

- ❖ Maintenir les entreprises en place et accueillir de nouvelles entreprises.
- ❖ Faire connaître les activités, les entreprises et les services locaux.

Volet Social

- ❖ Augmenter le nombre de résidents et garder nos citoyens.
- ❖ Répondre aux besoins des familles et des aînés.
- ❖ Faire connaître les services, activités et entreprises de la municipalité.
- ❖ Reconnaître l'action bénévole.
- ❖ Concerter les organismes.
- ❖ Développer l'offre de loisirs.
- ❖ Garantir l'accès à la culture sur le territoire.

Volet Environnement

- ❖ Protéger la ressource eau.
- ❖ Protéger les monadnocks.
- ❖ Embellir la municipalité.
- ❖ Sécuriser les déplacements.

Plan d'action - Volet Économique

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES et/ou PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	PRIORITÉ	INFORMATION
Maintenir les entreprises en place et accueillir de nouvelles entreprises.	Établir des liens avec les entreprises afin de connaître leurs besoins.	Municipalité et Comité de développement	En continuité	Élevé	Cette action est conditionnelle à une réponse favorable concernant une demande de subvention au gouvernement du Québec.
	Revoir le zonage en faveur du développement industriel.	Municipalité et MRC	2013	Moyen	
	Développer des espaces industriels avec services et promouvoir ces terrains.	Municipalité	Selon la condition indiquée dans la section information.	Moyen	
Faire connaître les activités, les entreprises et les services locaux.	Réaliser une pochette promotionnelle de la municipalité.	Comité de développement et Municipalité	Août 2010	Élevé	Même action qu'au volet social avec la même condition.

Plan d'action – Volet Social

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES et/ou PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	PRIORITÉ	INFORMATION
Augmenter le nombre de résidents et garder nos citoyens.	Promouvoir les terrains disponibles au développement domiciliaire.	Municipalité et promoteurs	2012	Moyen	Cette action est conditionnelle à l'approbation du MDDEP (ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs) concernant la mise aux normes du système de traitement des eaux usées.
	Identifier des terrains potentiels au développement domiciliaire lors de la mise à jour du schéma d'aménagement de la MRC.	Municipalité MRC	2013	Moyen	Possibilité de dézouage.
	Accueillir les nouveaux arrivants.	Comité de développement	2011	Élevé	Cette action fera partie du plan d'action de la Politique familiale et des aînés.
	Étude de pré faisabilité pour la mise en place d'une résidence pour	Comité de développement	2011	Moyen	Cette action fera partie du plan

	personnes âgées.				d'action de la Politique familiale et des aînés.
Répondre aux besoins des familles et des aînés.	Mettre en place une politique familiale municipale et des aînés.	Municipalité Comité Famille et Aînés	Mars 2012	Élevé	La municipalité a jusqu'en mars 2012 pour adopter la politique familiale et des aînés.
Faire connaître les services, activités et entreprises de la municipalité.	Réaliser une pochette promotionnelle de la municipalité.	Municipalité Comité de développement	Août 2010	Élevé	Possibilité de prolonger l'échéancier.
	Mettre à jour le site Internet.	Municipalité	En continuité	Moyen	
Reconnaître l'action bénévole.	Organiser une fête annuelle des bénévoles.	Municipalité	En avril, durant la semaine de l'action bénévole.	Élevé	Formule à revoir.
Concierter les organismes	Réunir annuellement les organismes pour encourager le partenariat et réaliser un calendrier des activités	Comité de développement	Automne 2010	Élevé	
Développer l'offre de loisirs	Préparer une programmation répondant aux besoins des citoyens de tous âges	Comité des loisirs et Comité Famille et Aînés	Voir Politique Familiale et Aînés à venir.	Moyen	Cette action fera partie du plan d'action de la Politique familiale et des aînés.
Garantir l'accès à la culture sur le territoire	Offrir des activités à la <i>Maison de la culture Léo-Leclerc</i> .	Municipalité Comité de la bibliothèque Organismes culturels Artistes	2012	Moyen	Miser sur le partenariat local et régional.

Plan d'action - Volet Environnement

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES et/ou PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	PRIORITÉ	INFORMATION
Protéger la ressource eau	Sensibiliser la population (journal municipal)	Municipalité	À chaque saison	Moyen	
Protéger les monadnocks.	Adopter une réglementation	MRC	Fin 2010	Élevé	
Embellir la municipalité.	Aménager le secteur de l'église – maison de la culture – complexe municipal.	Municipalité Comité d'embellissement Conseil de Fabrique	Été 2010	Élevé	
	Aménager une halte pour les cyclistes, les marcheurs et les touristes.	Municipalité Comité d'embellissement	Été 2011	Moyen	
	Embellir le cimetière.	Conseil de Fabrique	2013	Faible	
	Informers les citoyens et appliquer le règlement municipal concernant la cohabitation des secteurs résidentiel et industriel.	Municipalité	En continuité	Moyen	
Sécuriser les déplacements	Améliorer la sécurité dans le secteur de la rue Chamberland – l'église – l'école.	Municipalité	2010	Élevé	
	Étude de préféabilité afin d'aménager un sentier pédestre.	Club de ski de fond « Bonne Entente » et Municipalité	2012	Moyen	

Remerciements

Merci aux membres du Comité de développement

- Madame Lise Viens, présidente;
- Madame Annie Ouellet, secrétaire-trésorière;
- Monsieur Pascal D'Anjou;
- Madame Mariette Dumais;
- Monsieur Alain Castonguay;
- Monsieur Gilles Lévesque.

Et aux élus municipaux :

- Monsieur Gilles Lévesque, maire;
- Monsieur Michel Dionne, conseiller;
- Monsieur Jean-Pierre Bérubé, conseiller;
- Madame Lise Viens, conseillère;
- Monsieur Roland Lévesque, conseiller;
- Monsieur Henri Drapeau, conseiller;
- Monsieur François Dionne.

Merci au conseiller en développement rural du Centre local de développement du Kamouraska, monsieur René Bélanger.

Merci à monsieur Maurice Pedneault et à madame Émilie Dupont, agent et agente de développement de la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska.

Merci à monsieur Pierre Leclerc, directeur général et à madame Marijo Couturier Dubé, agente de projet de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri.

Un merci tout particulier aux citoyennes et aux citoyens qui ont participé aux consultations publiques menées au cours des derniers mois.

*Mauve musquée,
emblème floral de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri*



« L'EFFORT DU PASSÉ A CONSTRUIT L'AVENIR »